



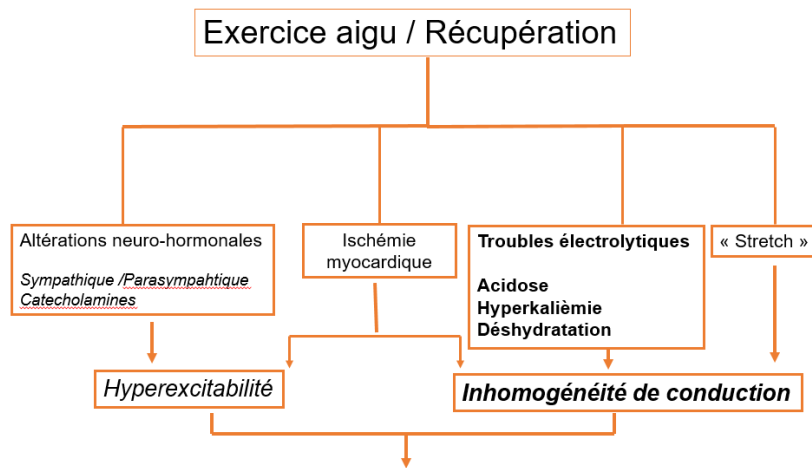
FIEVRE ET SPORT



Selon la commission médicale fédérale de la FFF du 28/05/2018 il est rappelé que la fièvre est un symptôme à rechercher devant contre-indiquer la pratique de sport.

Selon les membres de la commission médicale fédérale, l'infectiologue, Pr Tattevin de Rennes, et le responsable de la commission cardiologique de la FFF, Dr Alliot de Nancy :

⇒ Rôle de l'effort : L'exercice physique peut être responsable chez le sportif d'arythmies



ARYTHMIES

⇒ Maladie cardiaque méconnue : Rôle du bilan début de saison par le cardiologue interrogatoire avec les antécédents familiaux, examen physique, ECG de repos, écho +/- examens en fonction des besoins du cardiologues (épreuve d'effort, IRM cardiaque...)

ARYTHMIES

⇒ Modification chronique du cœur par le sport

ARYTHMIES

⇒ La myocardite est une inflammation au niveau du muscle cardiaque. Celle-ci est généralement d'origine infectieuse et dans les suites d'une infection virale ou bactérienne. La myocardite est asymptomatique et bénigne dans la majorité des cas.

ARYTHMIES

Préconisations :

Un arrêt de 7 jours après disparition de la fièvre pour le sportif amateur doit être préconisé.

Pour le professionnel, l'arrêt doit être obligatoire durant la période fébrile. L'examen **quotidien** avant l'entraînement ou le match par le médecin de club doit permettre d'évaluer et de rechercher des éléments obligeant le repos. En cas d'absence de signes fonctionnels ou de signes d'examen orientant vers un risque potentiel, le joueur peut alors jouer ou s'entraîner sans attendre les 7 jours